



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **28 janvier 2019**

Délibération n° 2019-3273

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2019

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Peillon

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 8 janvier 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 30 janvier 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Morage, Mme Nachury, MM. Odo, Petit, Mmes Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Rabatel, M. Bernard (pouvoir à M. Sécheresse), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Iehl), Peytavin (pouvoir à M. Millet), Pietka (pouvoir à M. Bravo), M. Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Mmes Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 28 janvier 2019**Délibération n° 2019-3273**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2019**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 décembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon est membre fondateur de l'association ADERLY, aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, du Département du Rhône et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon Rhône pour assurer la promotion de la région lyonnaise, de façon à accroître son rayonnement et favoriser son attractivité au sein du paysage économique européen.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements, créateurs d'emplois et de richesses pour le territoire de la région lyonnaise. A travers cette action, elle contribue au rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale, comme le prévoient ses statuts.

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche marketing OnlyLyon dont l'objectif est :

- de promouvoir Lyon à l'international dans ses dimensions économiques, culturelles, sportives, universitaires et touristiques,
- d'accroître la visibilité et la notoriété de la métropole lyonnaise, notamment, à destination des décideurs économiques internationaux.

I - Bilan des actions 2018

Les actions menées en 2018 s'inscrivent dans la continuité de la stratégie initiée par l'Agence en 2016.

L'objectif annuel a été maintenu à 100 implantations pour 2 000 emplois à 3 ans. Cet objectif est ambitieux, surtout en termes d'emplois, au regard de la tendance à l'implantation de petits projets.

Au 12 novembre 2018, l'ADERLY a implanté 80 projets, créateurs de 1 481 emplois à 3 ans et est confiante sur l'atteinte de ses objectifs.

1° - La mise en place de la cellule innovation et prospective

Depuis janvier 2018, l'ADERLY a mis en place une cellule interne qui a eu pour mission d'identifier les marchés en devenir, avec une approche à la fois technologique et géographique, mais aussi d'imaginer de nouvelles relations avec les partenaires de l'Agence pour profiter des synergies et optimiser les ressources du territoire.

Des outils pour la prospection ont été réalisés tels que des fiches d'opportunités sectorielles et des fiches d'opportunités marchés. Chacune de ces fiches donnent des recommandations pour guider les équipes de prospection dans la répartition de leurs efforts.

Un travail d'identification d'acteurs et de leviers a également été réalisé auprès de la Métropole et de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne pour comprendre comment l'information produite par chacun peut être

disponible et utile dans une approche de prospective. Des rapprochements ont ainsi été opérés avec la direction de la prospective et du dialogue public de la Métropole (DPDP) et avec l'OPALE.

2° - Le développement du travail collaboratif

Le travail collaboratif avec les partenaires publics et privés a été un axe d'amélioration pour l'ADERLY courant 2018. La coordination opérationnelle avec le pôle international de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne est en développement, en particulier pour renforcer l'accompagnement post implantation. En outre, la coopération avec les partenaires de prospection de l'Agence a été renforcée, en particulier avec la CCI, Business France et Lyon French Tech. De même, les actions partenariales avec les acteurs privés se sont développées (investisseurs et partenaires immobiliers).

3° - Une prospection géographique focalisée sur l'Asie et le Brexit

Sur le plan de la prospection internationale, l'ADERLY a allégé ses actions en Europe et Amérique du Nord et renforcé sa prospection en Asie, avec la mise en place d'un "Desk Asie", composé de 3 conseils experts de cette zone (1 conseil pour la Japon et 2 pour la Chine). L'ADERLY s'est également appuyée sur l'expertise de la Métropole et de l'Institut franco-chinois.

Pour le reste de la prospection internationale, l'ADERLY a abandonné sa segmentation géographique au profit d'une personne ressource, le manager de l'équipe internationale, qui intervient en transversal afin d'optimiser la coordination des actions de l'ADERLY à l'international. L'approche filières a été en contrepartie renforcée.

4° - Un bureau Ile-de-France qui poursuit son développement

Depuis 2016, un effort important a été fait sur l'Ile-de-France car il s'agit d'une zone de sourcing importante, tant sur le volet des projets nationaux qu'internationaux. En 2018, l'équipe a été renforcée par le transfert au sein du bureau parisien d'une chargée de projets basée à Lyon et la présence d'un stagiaire, chargé de prospection, sous la responsabilité de la responsable du bureau Ile-de-France.

5° - La stabilisation de l'emprise territoriale de l'ADERLY

Le début de l'année 2018 a permis de sécuriser, au moins pour un an, la relation avec les territoires : les conventions annuelles avec les 3 EPCI de l'ouest lyonnais (convention mutualisée), avec Saint-Etienne et avec Vienne ont été renouvelées.

Un projet de charte de fonctionnement avec AURA entreprises (agence régionale) a été discuté et co-rédigé à l'initiative des directeurs des 2 structures. Cette charte repose sur le principe d'un fonctionnement tripartite ADERLY / AURA entreprises / territoires, l'ADERLY étant ainsi l'interlocuteur unique des territoires concernés, dans le domaine de l'attractivité d'entreprises. Cette charte devrait être effective en 2019.

6° - Bilan OnlyLyon

Concernant le programme OnlyLyon, le bilan de l'année 2018 (à mi-novembre) est le suivant :

- la refonte du réseau des ambassadeurs a été finalisée avec l'agence WAOUP, avec une distinction établie entre ambassadeurs "stratégiques" et ambassadeurs "grand public". À ce jour, 25 465 personnes font partie du réseau dont 17 % habitent à l'étranger. Sept événements ont eu lieu dont 3 à l'international. Des actions à l'attention des étudiants étrangers ont été mises en œuvre mais seront enrichies en 2019. Trois rendez-vous "influenceurs" ont également eu lieu à Lyon,
- OnlyLyon s'est associé à des déplacements internationaux de la Métropole (à Bruxelles, en Chine, etc.) pour organiser des événements faisant la promotion de la gastronomie ou des événements culturels (Fête des Lumières, Nuits sonores, etc.),
- le "Skyroom", lieu dédié à l'accueil d'événements de promotion et d'attractivité, s'est doté de nouveaux équipements (écran unique, mise à jour d'outils techniques) afin de conférer au lieu une image de modernité,
- la présence sur les réseaux sociaux d'OnlyLyon s'est renforcée par rapport à 2017 en termes de nombre d'abonnés : 1,785 millions de fans sur Facebook (pages OnlyLyon et Lyon), 137 000 followers sur Twitter, 400 000 fans sur Weibo (réseau chinois) et 67 000 abonnés sur Instagram. Sur LinkedIn, 15 000 personnes sont abonnées,
- la nouvelle campagne OnlyLyon a été affichée tout l'été à Paris Gare de Lyon, à la gare londonienne de Saint Pancras, à l'aéroport d'affaires de Farnborough (Angleterre) en affichage digital et des films OnlyLyon ont été diffusés à bord des flottes Air France à destination de l'Asie,

- enfin, 291 retombées presse ont été recensées dont 258 à l'international.

II - Objectifs et programme d'actions 2019

1° - ADERLY

L'objectif annuel en matière de prospection est maintenu à 100 implantations par an pour 2 000 emplois. Ces objectifs restent ambitieux. L'ADERLY n'est pas encore assurée de les atteindre de manière récurrente. Pour cela, l'association doit poursuivre son ciblage sur les implantations les plus pourvoyeuses d'emplois et maîtriser l'évolution du nombre de projets de petite taille dont la pérennité est plus difficile à garantir. Parmi les 100 implantations à venir, l'ADERLY se fixe l'objectif de 60 entreprises à capitaux étrangers, 5 centres de recherche et développement (R&D) de niveaux international et 3 entreprises emblématiques.

Les principaux enjeux identifiés par l'ADERLY pour 2019 s'inscrivent dans la continuité de l'activité menée en 2018. Le programme d'actions 2019 se structurera autour de 6 axes prioritaires :

- une approche prioritaire sur les filières confirmées comme clé d'entrée principale de l'action de prospection,

Fort des enseignements de l'année 2018 sur la mise en place de la cellule prospective et innovation, il est prévu à la fois de consolider et de développer de nouvelles initiatives avec une priorité fixée autour de l'internationalité, et des secteurs d'excellence, fortement pourvoyeurs d'emplois. La mission prospective sera renforcée avec de nouveaux services sur les secteurs de la logistique et des nouvelles tendances susceptibles d'un vrai potentiel d'implantations, notamment les activités autour de la réalité augmentée, pour contribuer à la dynamique de la Métropole fabricante, inscrite dans le programme de développement économique de la Métropole,

- un impact croissant à l'international, à travers une action à la fois mieux coordonnée et plus ciblée. De nouveaux marchés seront prospectés, notamment, l'Inde, la Turquie et le Vietnam,

- une recherche d'implantations emblématiques permettant de disposer de témoignages et d'un effet d'entraînement plus fort. Pour chaque segment ciblé, 3 à 5 entreprises emblématiques seront approchées,

- une poursuite du travail sur les canaux de visibilité et de prospection, par une amélioration de la présence sur le web et les réseaux sociaux, la poursuite du renforcement de l'équipe parisienne et le travail sur des actions partenariales à long terme.

Le volet prospection digitale sera renforcé grâce à la mise en œuvre d'un nouveau site web OnlyLyon business, en remplacement du site de l'ADERLY et de celui de Grand Lyon économie,

- stabiliser l'emprise territoriale : les discussions seront poursuivies avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Rhône hors Métropole. La signature à venir d'une Charte de fonctionnement avec AURA entreprise devrait permettre d'apporter une nécessaire clarification des modalités de collaboration entre les 2 agences et vise à sécuriser le périmètre élargi de l'ADERLY,

- un travail sur la pérennité des implantations en veillant à la bonne organisation post implantation avec les partenaires dédiés, en particulier les services de développement économique de la Métropole et ceux de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne et Roanne.

Par ailleurs, l'équipe du service implantations et mobilité de l'ADERLY sera particulièrement mise à contribution durant l'année 2019 pour accompagner près de 400 salariés du groupe Solvay qui va s'implanter sur la Métropole d'ici 2020.

Pour mener à bien ces missions, l'ADERLY compte poursuivre le rapprochement avec certains services de la Métropole dans le domaine du développement économique, de la prospective et de l'innovation, de la CCI sur la dynamique de croissance et d'accompagnement au développement d'affaires, et souhaite initier d'autres rapprochements, avec notamment OnlyLyon tourisme et congrès sur la partie tourisme d'affaires, et l'Université de Lyon autour des laboratoires, des chercheurs et des cycles de formation.

2° - OnlyLyon

Après 2 années de recomposition stratégique, l'année 2019 devrait permettre de passer un nouveau cap. Avec une gouvernance refondée, une organisation stabilisée et une communication renouvelée, l'équipe souhaite atteindre des objectifs plus qualitatifs, dans une optique de rationalisation des moyens et de consolidation des développements déjà engagés.

Compte-tenu de la refonte stratégique en cours en 2018 sur le réseau des ambassadeurs, les principales priorités et objectifs 2019 seront de faire des communautés internationales des réseaux influents et

actifs au quotidien, de mettre en place et animer le Club VIP composé de 20 personnalités emblématiques, 100 ambassadeurs stratégiques et 50 ambassadeurs VIP recrutés personnellement.

Enfin, un travail sera fait pour mettre à jour la base des ambassadeurs "grand public" en envisageant une nouvelle forme d'adhésion, afin de conserver la force de frappe qui a rendu ce réseau emblématique tout en supprimant les contacts inactifs.

Pour accompagner cela, OnlyLyon souhaite faire évoluer les outils de gestion de ce réseau en professionnalisant la base de données (CRM) permettant de meilleurs suivis et interface. La démarche envers les étudiants étrangers sera notamment relancée.

Concernant les relations presse, l'objectif stratégique est de maintenir les 300 retombées internationales par an dont 1/3 sur des thématiques sectorielles. Pour cela, les actions seront orientées principalement vers la prospection de nouveaux médias internationaux sur des thématiques de plus en plus sectorielles (industrie, innovation, sciences de la vie, etc.), le renforcement de la visibilité médiatique dans la presse anglo-saxonne (États-Unis et Royaume-Uni), et le renouvellement des supports presse (dossiers de presse thématiques).

Sur le plan de la communication, OnlyLyon va déployer les nouveaux visuels signés du photographe DMKF à partir de janvier 2019 en lien avec l'ensemble des partenaires (outils et plans médias).

Un plan média international sera déployé dans au moins 4 villes cibles, avec un objectif de rationalisation budgétaire qui pousseront OnlyLyon à aller vers des nouveaux modes de faire : du co-branding avec des partenaires privés (exemple : Air Canada) ou institutionnels (exemple : Musée des Confluences), des partages de coûts de production avec les partenaires de la démarche. Courant 2019, une nouvelle campagne, dont les visuels seront produits par un nouvel artiste, sera préparée pour les campagnes 2020.

Enfin, le travail de refonte total de l'écosystème digital sera poursuivi avec l'ADERLY et la Métropole pour aboutir à la mise en ligne d'une nouvelle version du site OnlyLyon.

Sur le volet de l'événementiel, l'objectif est de maintenir 4 événements de promotion internationaux de plus de 100 convives et 4 événements d'accueils internationaux d'envergure à Lyon. OnlyLyon souhaite également développer les partenariats afin d'optimiser les dépenses. Concernant le contenu des événements, outre la gastronomie, OnlyLyon proposera d'intégrer des performances culturelles, des découvertes de la ville en réalité augmentée, etc. Enfin, pour assurer un suivi pérenne des fichiers d'invités, un outil CRM sera mis en place.

L'exploitation du Skyroom sera poursuivie.

Sur l'aspect stratégique de partenariats privés (dimension financière et de représentativité), les enjeux restent forts pour 2019 : sécuriser l'ensemble des partenariats privés existant pour maintenir un socle actif de 15 partenaires privés et travailler au démarchage de nouveaux partenaires.

Budget prévisionnel 2019

| Charges prévisionnelles | BP 2019 Montant (en k€) | Produits prévisionnels | BP 2019 Montant (en k€) |
|--------------------------------|-------------------------------|---|-------------------------------|
| ADERLY Invest In : | 4 347 | CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne : | 1 905 |
| prospection sciences de la vie | 268 | - dont subvention ADERLY | 1 702 |
| | | - dont subvention OnlyLyon | 203 |
| prospection écotechnologies | 245 | Métropole de Lyon : | 3 573 |
| | | - dont subvention ADERLY | 2 258 |
| | | - dont subvention OnlyLyon | 1 315 |
| prospection numérique | 276 | EPCI (subvention ADERLY) | 130 |
| prospection service | 293 | Saint-Etienne Métropole (subvention ADERLY) | 100 |

| Charges prévisionnelles | BP 2019 Montant (en k€) | Produits prévisionnels | BP 2019 Montant (en k€) |
|-----------------------------------|-------------------------------|--|-------------------------------|
| prospection industrie | 378 | Communauté d'agglomération Porte de l'Isère - CAPI (subvention ADERLY) | 50 |
| prospection pays | 596 | Plaine de l'Ain (subvention ADERLY) | 25 |
| prospection Ile-de-France | 355 | autres partenaires et autres territoires : | 137 |
| | | - dont subvention ADERLY | 37 |
| | | - dont subvention OnlyLyon | 100 |
| implantation | 550 | MEDEF Lyon Rhône (subvention ADERLY) | 25 |
| prospecte et Innovation | 147 | Université (subvention ADERLY) | 20 |
| services communs | 989 | fonds dédiés OnlyLyon 2018 (Amérique du Nord) | 135 |
| promotion commerciale et digitale | 250 | chiffres d'affaires OnlyLyon (montants HT) | 320 |
| OnlyLyon | 2 073 | | |
| Total | 6 420 | Total | 6 420 |

III - Montant de la subvention 2019

La subvention qu'il est proposé d'allouer à l'association présente un montant stable entre 2018 et 2019. Elle représente 3 573 000 € et se répartit comme suit :

- 2 258 000 € affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2019 de l'ADERLY "Invest In" (stable par rapport à 2018),
- 1 315 000 € affectés au financement de l'action de marketing OnlyLyon (stable par rapport à 2018) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Prend acte des programmes d'activités 2019 de ADERLY "Invest In" et OnlyLyon présentés en annexe à la convention 2019.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant global de 3 573 000 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2019, réparti comme suit :

- 2 258 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2019 de l'ADERLY "Invest In",
- 1 315 000 € seront affectés au financement de l'action de marketing OnlyLyon pour 2019,

b) - la convention 2019 à passer entre la Métropole et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 3 573 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2019 :

- ADERLY : opération n° 0P02O0219 - chapitre 65 pour 2 258 000 €
- OnlyLyon : opération n° 0P02O1486 - chapitre 65 pour 1 315 000 €

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 30 janvier 2019.